

Procédure d'inscription aux stages résidentiels

Veillez-vous inscrire en ligne sur notre site : www.vimalakirti.org en remplissant le formulaire en ligne puis attendre la réponse du centre.

Votre inscription sera prise en compte dès le versement des arrhes :

€ 100 pour une retraite de 15 jours,

€ 80 pour une retraite d'une semaine ;

le solde devant être payé 45 jours avant le début du stage.

Les arrhes ne sont pas remboursables.

Une fois le délai d'inscription passé, le centre se réserve le droit de disposer de votre place si vous n'avez pas payé le solde. Merci de votre compréhension.

Conditions de frais d'annulation :

Les arrhes seront gardées et utilisées comme contribution aux frais administratifs du centre.

Le solde sera remboursé jusqu'à 21 jours avant le début du stage, passé cette date l'intégralité de la somme sera conservée.

Nous vous rappelons l'existence d'un fonds d'aide aux méditants nommé « Fonds Rita » ; vous pourrez trouver l'information en cliquant sur le lien : <https://vimalakirti.org/soutien-aux-meditants>

Déroulement du processus d'inscription :

1. Remplir le formulaire de pré-inscription et attendre le retour du centre
2. Recevoir le lien de paiement pour les arrhes à verser immédiatement : soit € 100 pour 15 jours et € 80 pour une semaine
3. Votre place est réservée après réception du paiement des arrhes.
4. Paiement du solde 6 semaines avant le début de la retraite soit avant le 15 Juin
5. Envoi de lettre de confirmation avec tous les détails pratiques dès réception du solde.